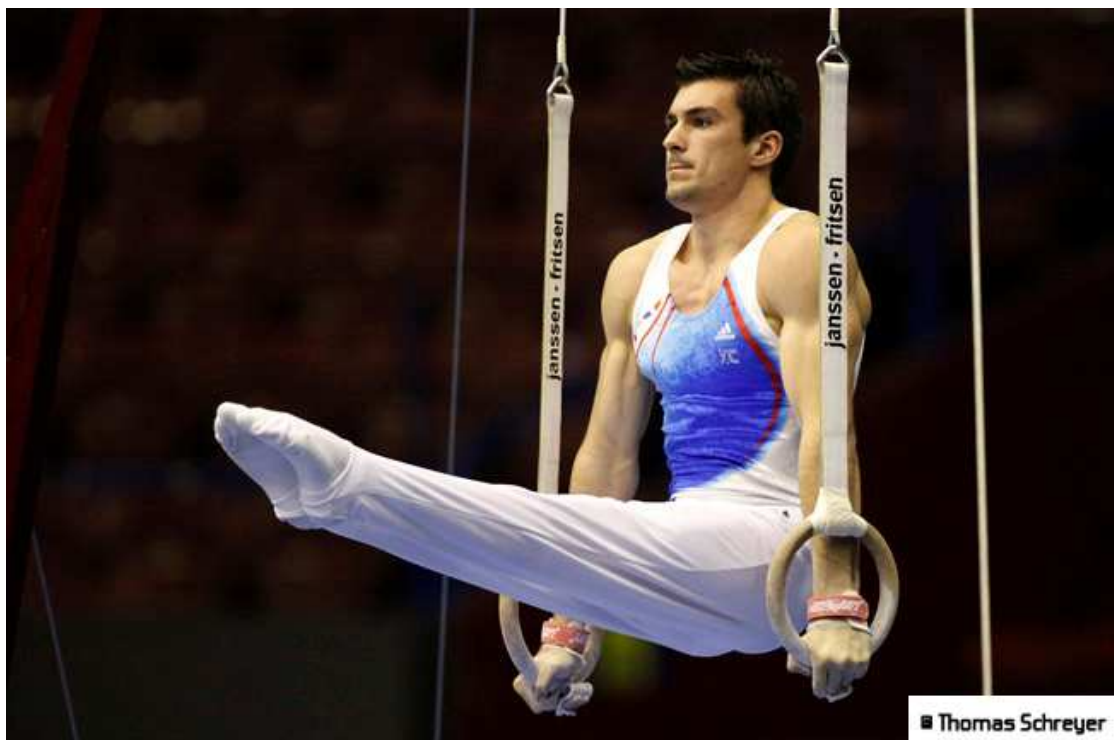




Gymnastique Artistique



Masculine



Actions Régionales PACA

L'ENTRAINEUR

Collège des Entraîneurs Masculins PACA

Dates

- **6 et 7 novembre** au Pôle France Antibes
Thème : « Prévention et proprioception chez le jeune gymnaste ; méthodologie de travail chez le jeune gymnaste aux arçons et aux anneaux programme M1-M4 »
- **22 et 23 janvier** au Pôle France Antibes
Thème : « Méthodologie de travail avec la vidéo et le logiciel Dartfish »

Horaires :

- Samedi de 15h00 à 19h00 : apport théorique + préparation intervention Dimanche
- Dimanche de 9h30 à 12h00 : mise en pratique pédagogique (avec gyms clubs)

Principe d'inscription et gymnastes concernés

Chaque participation devra être confirmée par chaque stagiaire, 1 mois avant l'action auprès du Comité Régional PACA.

- **6 et 7 novembre** : chaque entraîneur doit fournir 3-4 gymnastes de l'année 2000-2003 pour le dimanche matin.
- **22 et 23 janvier** : chaque entraîneur doit fournir 3 gymnastes libres de son choix, qui ont besoin de travailler avec la vidéo

LE GYMNASTE

Stages Clubs « Horizon 2020 » (98-99-00-01) / Pôle France Antibes-Pôle Espoirs Avignon

Dates de périodes ouvertes pour stage « Clubs en Pôles »

- **Vacances TOUSSAINT (uniquement sur le Pôle d'Avignon)**
 - 3 jours durant la semaine du 25 au 29 octobre (Arr. 1^{er} jour à 10h00 - Dép. 3^{ème} jour à 12h00)
- **Vacances FEVRIER (sur le Pôle d'Avignon et/ou Antibes)**
 - 3 jours durant la semaine du 21 au 25 février (Arr. 1^{er} jour à 10h00 - Dép. 3^{ème} jour à 12h00)
- **Vacances PÂQUES (sur le Pôle d'Avignon et/ou Antibes)**
 - 3 jours durant la semaine du 26 au 28 avril (Arr. 1^{er} jour à 10h00 - Dép. 3^{ème} jour à 12h00)

Le programme : apport d'informations pratiques en situation. Les gymnastes clubs sont sous la responsabilité de leur entraîneur (en ce qui concerne leur programme technique) et travailleront en parallèles des groupes d'entraînements Avenir des pôles. Le contenu de ce type de stage s'adapte aux besoins des clubs présents.

Principe d'inscription :

5 gymnastes maximums + un entraîneur (année 98-99-00-01)



Nouveaux Programmes et Organisation Compétitive « Gymnastes horizon 2020 »

NOUVEAUTES 2011

Le **nouveau programme** d'exercices imposés mis en place la saison dernière pour les circuits éducatif (en ligne sur le site dans « Espace Clubs » puis « Documentation ») évolue cette saison 2010-2011.

Il devient un programme national appelé « Coupe Formation » avec un niveau d'imposé supplémentaire (M4)

Le programme demandé s'intègre toujours totalement au déroulement d'une compétition. La finalité se poursuit jusqu'au niveau de la zone.

Cela concerne les gymnastes nés de 2001 à 2004 (soit une année d'âge supplémentaire).

Programme :

Mouvement M1 à M4 avec mouvement de référence selon l'année d'âge.

	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	Programme	Sélection			Finalité	Certificat médical de performance
	2004	2003	2002	2001						
Coupe Formation				10 ans	Imposés M2, M3, M4	D	R	Z	Non	
			9 ans		Imposés M1, M2, M3					
		8 ans			imposés M1, M2, M3					
	7 ans				imposés M1, M2, M3					

L'évaluation de chaque mouvement a été modifiée. Le nouveau programme et la cotation seront mis en ligne sur le site internet du Comité Régional.

Mais déjà et pour infos sachez que :

- Le texte est découpé en différents secteurs numérotés que l'on retrouve sous les dessins.
- Le gymnaste doit présenter complètement le niveau choisi.
- Le choix est libre concernant le niveau présenté à chaque agrès.



JUGES

EXAMEN NIVEAU 1

Le Comité Régional PACA organise une session d'examen de juges niveau 1.

- Inscription en ligne (www.ffgympaca.com) puis envoi des documents suivants **avant le 04 Octobre 2010** au Comité Régional PACA à Toulon – Secteur Jugement :
 - 1 Avoir 15 ans dans l'année de la licence (être né en 1996)
 - 2 Fiche de candidature (*voir chapitre « GENERALITES »*)
 - 3 Chèque de **15 €** à l'ordre du Comité Régional PACA (inscription examen + livret de juges)
 - 4 Autorisation parentale pour les mineurs (*voir chapitre « GENERALITES »*)
- Formation : **La formation se fait au niveau départemental**
- Examen : **Dimanche 16 Janvier 2011** lieu à déterminer.
Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée).
- Autres renseignements utiles : Etre titulaire de la Licence FFGym 2011 à chaque action (formation, examen)

NOTA : Merci de fournir les attestations de vos formateurs le jour de l'examen au plus tard.

FORMATION NIVEAU 2

Le Comité Régional PACA organise une session de formation et d'examen de juges niveau 2.

- Inscription en ligne (www.ffgympaca.com) puis envoi des documents suivants **avant le 04 Octobre 2010** au Comité Régional PACA à Toulon – Secteur Jugement :
 - 1 Avoir 16 ans dans l'année de la licence (né en 1995) et être juge niveau 1.
 - 2 Fiche de candidature (*voir chapitre « GENERALITES »*)
 - 3 Chèque de **30 €*** à l'ordre du Comité Régional PACA (inscription + Formation + examen)
 - 4 Autorisation parentale pour les mineurs (*voir chapitre « GENERALITES »*)

***gratuité pour les juges en formation niveau 2 s'inscrivant en formation de cadres**

- Formation : **Samedi 30 Octobre** } de 14h30 à 18h30 au Creps d'Aix en Provence
Jeudi 11 Novembre } de 9h00 à 13h00 au Pôle France d'Antibes
Samedi 20 Novembre } de 14h30 à 18h30 au Creps d'Aix en Provence
- Examen : **Dimanche 16 Janvier 2011** au Creps d'Aix en Provence

Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée).

- Autres renseignements utiles : Licence FFGym 2010, Carnet de Juge, Code de Pointage FIG, sont à fournir à chaque action (formation, examen)



AIDE A LA PREPARATION DE L'EXAMEN NIVEAU 3

Le Comité Régional PACA organise une aide pour la session de formation de juges niveau 3. Elle se déroulera lors des cours de la formation niveau 2.

- Inscription **en ligne (www.ffgympaca.com)** puis envoi des documents suivants **avant le 04 Octobre 2010** au Comité Régional PACA à Toulon – Secteur Jugement :

- 1 Fiche de candidature (**voir chapitre « GENERALITES »**)
- 2 Chèque de **30 €* à l'ordre du Comité Régional PACA** (inscription + Formation)
- 3 Autorisation parentale pour les mineurs (**voir chapitre « GENERALITES »**)

***gratuité pour les juges en formation niveau 3 s'inscrivant en formation de cadres**

- Formation :

Samedi 30 Octobre	}	de 14h30 à 18h30	au Creps d'Aix en Provence
Jeudi 11 Novembre		de 9h00 à 13h00	au Pôle France d'Antibes
Samedi 20 Novembre		de 14h30 à 18h30	au Creps d'Aix en Provence
- Examen : **Dimanche 30 Janvier 2010** à Aix les Bains (cf Inscription Brochure de Zone)
- Autres renseignements utiles : Licence FFGym 2010, Carnet de Juge, Code de Pointage FIG, sont à fournir à chaque formation.



COMPETITIONS

GENERALITES

Pour participer aux compétitions, il y a deux procédures à suivre

- La fiche d'engagement **en ligne : www.ffgypaca.com**
 - Inscrire le nombre d'équipes et/ou d'individuels que vous engagez sur la saison 2010-2011 et envoyer au Comité Régional PACA à Toulon – Secteur Compétition **avant le :**
 - 5 Janvier** DN – DC – Fédéral Zone - Individuels
 - 15 Février** DIR – DR – CE

- La fiche d'inscription **en ligne : www.ffgypaca.com**
 - Inscrire les noms des gymnastes (renseignements obligatoires), et envoyer au Comité Régional PACA à Toulon – Secteur Compétition **avant le :**
 - 7 Février** Individuels
 - 14 Février** DN - DF - DC

Toute équipe ou individuel non inscrit aux dates ci-dessus ne pourra concourir.

Pour chaque compétition, tous les clubs PACA GAM pourront consulter sur le site du Comité Régional:

- ✓ 15 jours avant la compétition régionale, le dossier (comprenant l'organigramme, les jurys, hôtel, restauration, plan, ...)

Les compétitions régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique PACA.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, forfait...

DIVISION NATIONALE

Pour les équipes qualifiées d'offices (18) en Divisions Nationales 1 et 2 doivent confirmer leur engagement à la FFG, avec copie au DTZ **avant le 5 janvier - (DN 1 : OAJLP Antibes, DN 2 : ANT Avignon)**

Pour les équipes classées du 19^{ème} au 24^{ème} rang (classement vertical après les finales DN1 et DN 2 de 2010) sont qualifiées directement pour la finale de Zone ainsi que les équipes ayant concouru en DN 3 et DN 4 en 2010. Ils doivent s'engager à la Zone auprès de la DTZ (copie au Comité régional) **avant le 5 janvier.**

Pour les autres équipes, engagement à la région **avant le 5 janvier.**

ATTENTION !

Les clubs dont les équipes sont qualifiées d'offices à la Finale Nationale (DN 1 et DN 2) doivent **OBLIGATOIREMENT** présenter **2 équipes** dans une division inférieure (DN/DF ou DC). Pour toutes les autres équipes, le club doit présenter **1 équipe** dans une division inférieure à Finalité Nationale (DF ou DC).
(Réf : Règlement Technique FFG GAM/GAF 2010/2011 page 2)



CHALLENGE INTERDEPARTEMENTAL

(le Samedi 16 Avril 2011 avec la GAF et la GR)

→ **Programme** : Coupe Formation

3 Equipes par Département :

- 1 équipe composée des 5 meilleures gymnastes de 2001
- 1 équipe composée des 5 meilleures gymnastes de 2002
- 1 équipe composée des 5 meilleures gymnastes de 2003 et 2004 (Obligation d'au moins un gymnaste né en 2004)

* **nombre de juges par Département à déterminer.**

Sélection : La composition de chaque équipe est du ressort de chaque département dans le mode de qualification.

Format des équipes : 5/5/3

Classement : individuel (par année d'âge) et par équipe

JURY DE COMPETITION

Les Juges Experts sont désignés par le responsable régional-

Compétition Individuelle : Juges Experts (12) désignés, pris en charge par le comité régional
Juges Clubs : 1 juge (niv.1 min.) par club pour les divisions critérium
1 juge (niv.2 min.) par club pour toutes les autres divisions
(Évolution possible en fonction du nombre de gymnastes présentés)

Equipes : **DN** Juges Experts (6) désignés, pris en charge par le comité régional
Juges Clubs : 1 juge (niv.2 min.) par équipe

DC Juges Experts (6) désignés, pris en charge par le comité régional
Juges Clubs : 1 juge (niv.1 min.) par équipe

DIR Juges Clubs : 1 juge (niv.2 min.) par équipe

CE Juges Clubs : 1 juge (niv.1 min.) par équipe

Tenue : La tenue conforme est obligatoire, veste bleu marine, pantalon gris, cravate et chemise claire, dans le cas contraire, le juge ne pourra officier. Le juge devra se munir de son carnet de juge et de sa licence.

Absence de juge : Une amende de **150 €** est à régler avant l'entrée en compétition du club concerné, sinon les gymnastes de ce club ne seront pas classés.



JE SUIS ENTRAINEUR

LICENCE:

Je me dois de vérifier que mes gymnastes sont en possession de leur licence et d'une pièce d'identité.

JE SUIS JUGE

IL FAUT :

- Vérifier l'heure de la compétition
- Arriver pour la réunion des juges
- Avoir mon matériel personnel (crayons, feuilles de CTS, ...)
- Connaître le programme de la compétition
- Etre en possession des codes et programmes.
- Avoir les documents adaptés (le livret de juges et la licence)
- Etre en tenue officielle (veste bleue marine, pantalon gris, cravate et chemise claire)
- Quitter le plateau seulement à la fin de la compétition
- Garder son téléphone portable éteint durant toute la période de jugement